

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 13 février 2019**

Communication n° 04/02.2019

Objet: chantier communal à l'avenue de Taillecou

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous informer que les travaux communaux de mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux et le remplacement de la conduite d'eau potable à l'avenue de Taillecou ont commencé le vendredi 1^{er} février dernier. Ils devraient durer jusqu'à la fin de l'année 2020.

Le chantier sera réalisé en plusieurs étapes. Il débutera au port de Taillecou, puis depuis le carrefour de l'avenue de Taillecou/chemin du Vieux-Moulin en direction de la route de Morges. Les travaux se poursuivront ensuite en direction du chemin de Perreret.

L'avenue de Taillecou sera mise en impasse lors de certaines étapes. Seuls les bus, les cycles et les piétons seront habilités à transiter. Les accès aux habitations seront maintenus soit par le Nord ou par le Sud, tout comme l'accès au parking du Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin. Une information complète a été adressée aux riverains et à la population saint-preyarde.

Afin de permettre les activités estivales et nautiques, aucune intervention n'aura lieu durant les mois de juillet et août, ni en décembre et janvier, pour des questions techniques.

Le chantier étant dans la zone de protection des eaux, l'installation de chantier a été réalisée au Glapin sur la parcelle communale située entre la voirie et l'entreprise Fischer Connectors SA.

La Municipalité

Saint-Prex, le 13 février 2019/AG – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Daniel Mosini, Syndic, au 079 446 34 35